

signature des Sentences au Cardinal André Corsini son Neveu. Les Abbés Charles Angeletti & Stranozi-Scozzese, Chanoines de *St. Laurent & St. Damase*, ont été créés Cameriers intimes de S. S. Les autres Ministres subalternes du St. Siège ont presque tous été confirmés dans leurs Emplois ; on a seulement ôté la place de Secrétaire des Brefs à Mr. l'Archevêque Giacomelli, & elle a été donnée à Mr. Stay, ci-devant Secrétaire des Lettres Latines. Cette dernière place a été conférée à Mr. Ferri, qui étoit Auditeur de Sa Sainteté avant qu'elle fût parvenue au Pontificat.

Tous les Ambassadeurs & Ministres étrangers se rendirent au Vatican le jour de l'Election du Pape pour le féliciter. Sa Sainteté saisit ce moment pour demander à celui de Venise, de prier le Sénat en son nom de vouloir rétablir le Cardinal Molino dans la possession du temporel de son Evêché de *Brescia*, qui lui servoit à soutenir honorablement la dignité du Cardinalat. Ce Ministre écrivit en conséquence, & le Courier qui avoit porté au Sénat la nouvelle de l'Election, étant revenu le 23 Mai au matin, en a rapporté des Lettres de félicitation à Sa Sainteté, auxquelles étoit jointe la grace qu'elle avoit demandée, & dont elle a marqué sa satisfaction.

Le 25 au matin, quoique le Saint Pere se fût mis en retraite pour se préparer à la consécration qu'il a reçue le lendemain comme Evêque, par les mains du Cardinal Lanti Soudoyen du Sacré Collège ; il ne laissa pas que de donner audience au Commandeur d'Almada, qui s'étoit déclaré Ministre du Roi de Portugal, & qui après un long entretien avec lui, se retira